

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 mars 2023 - 20h30

Compte de gestion, et compte administratif 2020 : Commune

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte de gestion et le compte administratif 2021, qui fait ressortir un excédent cumulé de fonctionnement de 803 332,84 € et un déficit cumulé d'investissement de 451 539,68 €, soit un excédent global de 351 793,16 €.

Le résultat sera affecté comme suit :

- solde d'exécution en investissement au 31/12/2020 = -482 447,98 €
- restes à réaliser en dépenses = 40 418,07 €
- restes à réaliser en recettes = 71 326,37 €
- affectation obligatoire au c/1068 = 451 539,68 €
- Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement = 351 793,16 €

Taxes locales :

Le conseil a validé le maintien des recettes des taxes locales pour 2022, à savoir :

- Taxe foncière Bâti : 31,30 %
- Taxe foncière Non Bâti : 45,90 %

Subventions 2022

Les subventions allouées sont les suivantes :

- | | |
|---|------------|
| • Foyer Rural de Lezay | 7 500,00 € |
| • U.S. LEZAY | 3 500,00 € |
| • Hand-Ball Club de Lezay | 5 000,00 € |
| • Union des commerçants et artisans - Lezay | 500,00 € |
| • Jeunes Sapeurs Pompiers de Lezay | 600,00 € |
| • Association CAVALE | 700,00 € |

BP 2019 : Commune

Les conseillers adoptent à l'unanimité le budget primitif 2021 de la commune, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à :

- 2 073 393,16 € pour la section de fonctionnement,
- 2 333 806,05 € pour la section d'investissement.

SIEDS : participation du SIEDS pour l'enfouissement des réseaux – rue de Bavaret

La conseil accepte la proposition de participation du SIEDS, le reste à charge de la commune serait d'environ 2500 à 3000 €.

Gymnase : attribution des lots

Suite à la restitution de la commission d'appel d'offre, les lots sont attribués comme suit :

Désignation	Entreprises mieux-disantes	Offre de base HT	Option
Lot n° 1 : Généralité	---	---	---
Lot n° 2 : Démolition Terrassement, Gros œuvre	STPM 79500 ST LÉGER DE LA MARTINIÈRE	261 227,30	
Lot n° 3 : Renforcement de charpente bois Extension	POUGNAND SCOP SA 79370 CELLES SUR BELLE	159 788,08	
Lot n° 4 : Bardage Couverture	PELLETIER SAS 79120 ROM	133 364,07	
Lot n° 5 : Menuiserie ext. alu Métallerie	SOUILLE SARL 86160 ST MAURICE LA CLOUÈRE	26 781,00	
Lot n° 6 : Menuiserie intérieure	POUGNAND SCOP SA 79370 CELLES SUR BELLE	22 948,85	7 152,56
Lot n° 7 : Cloison, Plafond, Plâtrerie	BOURDEAU SARL 79370 CELLES SUR BELLE	19 475,12	
Lot n° 8 : Carrelage, Faïence	BOUCHET FRERES SAS 86580 BIARD	3 523,06	
Lot n° 9 : Sols souples	BOUCHET FRERES SAS 86580 BIARD	5 204,20	
Lot n° 10 : Peinture, Revêtements muraux	PIERRE GIRARD SARL 86600 COULOMBIERS	11 575,50	10 579,54
Lot n° 11 : Tribunes	TUBATOL SARL 79500 ST LÉGER DE LA MARTINIÈRE	47 650,00	
Lot n° 12 : Electricité	EEAC SARL 79350 CELLES SUR BELLE	80 630,45	8 937,00
Lot n° 13 : Plomberie, Chauffage Ventilation	COLLOT SAS 79180 CHAURAY	124 792,25	16 239,41
TOTAL		896 960,38	42 908,51

Gymnase : financement des travaux : prêt de 650 000 €

Le conseil valide la proposition du CRCA CMDS pour un emprunt de 650 000 € sur 20 ans au taux de 1,23 %.

Gymnase : avenant 1 à la maîtrise d'œuvre

Les honoraires du maître d'œuvre sont réactualisés au regard de l'augmentation significative de l'estimation du coût des travaux. Le conseil valide la proposition d'avenant pour 9 263,45 €HT.

Lotissement de Vaugru : demande d'achat d'une parcelle.

Le conseil valide la vente d'une parcelle de 589 m² à 20€/m à un couple avec 2 enfants.

Défense incendie – La Bâcherie : convention pour le remplissage de la citerne

Le conseil valide la convention relative au remplissage de la citerne. Une refacturation sera établie au bénéfice du riverain qui accepte que la commune utilise un de ses points d'eau pour remplir la citerne de fournir l'eau.

Travaux de voirie

Validation des devis pour la réfection de la traversée de Bignet par la Sté COLAS (en lien avec la commune de Vançais) pour 15 849,72 €TTC, et pour la réfection de la rue de la Petite rivière, également par la Sté COLAS, pour 25 896 €TTC.

Questions diverses :

- ❖ Création prochaine d'un groupe de travail sur les zones humides. Il sera constitué d'élus mais également d'habitants ayant une connaissance avérée du territoire (agriculteurs, chasseurs, randonneurs, etc.)
- ❖ Commission communication et projets citoyens : le p'tit bulletin sera le 8 avril, la distribution dans les boîtes aux lettres suivra. L'agenda annuel va se muer en livret d'informations de 52 pages (outre le financement par la régie publicitaire, la commune participera également)
- ❖ Décorations de fin d'année : si la commission souhaite un changement effectif cette année, il faut penser aux projets avant le mois de mai.
- ❖ Marché aux veaux : après 6 mois de traitement hebdomadaires, les résultats d'analyses sanitaires sont conformes : la prestation des agents en charge du nettoyage est pleinement efficace.
- ❖ Lezay en FêteS : l'URFR sera partenaire de l'opération
- ❖ Plan communal de sauvegarde : prochaines réunions de travail : 10 mai et 7 juillet
- ❖ DIA : aucune préemption pour les projets de cessions présentés.
- ❖ Agenda :
 - Concours bovins, les 24 et 25 mars
 - Réunion d'adjoints, le 30 mars
 - Concert de l'harmonie, le 2 avril
 - Bourse aux vélos, le 3 avril
 - Concours de pétanque, le 10 avril
 - Elections présidentielles, les 10 et 21 avril, de 8h à 19h
 - Conseil municipal, le 13 avril

Fin de conseil : 23h15